



Compostage domestique

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Sictom des Vallées de Loir et Sarthe

103 Rue Charles Darwin

<https://www.sictomls.fr>

AW

admin

ADEME

alexandre.bonne@smile.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, COLLECTE DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION, BIODECHET, DECHETERIE, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Loir et Sarthe s'étend sur 42 communes, dont 5 communautés de communes, pour 20 000 foyers et 50 723 habitants (population municipale 2011).

Le traitement des Ordures Ménagères (OM) se fait à l'Usine de valorisation énergétique de Lasse et le financement du service Ordures Ménagères (OM) repose sur la redevance incitative.

Dans ce contexte, le SICTOM Loir et Sarthe souhaite développer la pratique du compostage domestique afin de réduire les quantités d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) présentées à l'usine de valorisation énergétique et réduire ainsi la dépense de traitement des déchets. En effet, alors que le compostage domestique a un coût nul pour la collectivité, la gestion collective des biodéchets représente, elle, un coût de 87 € / tonne (pour la part variable à la tonne).

C'est pourquoi, depuis 2006, le SICTOM Loir et Sarthe met à la disposition des foyers qui le souhaitent, un composteur individuel de 320 litres en plastique, moyennant une participation unique de l'utilisateur de 15 € .

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif de l'opération est de développer le plus possible la pratique du compostage domestique.

Un objectif quantitatif est fixé à : **20 % des foyers équipés d'ici 2010, soit un objectif de 4 000 foyers.**

(le SICTOM Loir et Sarthe souhaite aussi promouvoir la pratique du compostage en tas

quand celle-ci est possible).

Résultats quantitatifs:

Les quantités détournées sont difficiles à déterminer via les tonnages des ordures ménagères collectées.

Cependant plusieurs repères peuvent être utilisés :

Sur le plan théorique

Hypothèse de potentiel de biodéchets détournés : **60 kg / hab / an**

Nombre de foyers équipés d'un composteur : **3 000**

Quantités de biodéchets "auto-valorisés" : **470 tonnes par an**

Cette évaluation est forcément sous-estimée car elle ne prend pas en compte les foyers qui pratiquent le compostage sans être équipé d'un composteur du SICTOM soit 60 % des foyers (source : enquête 2007)

Résultat des foyers-témoins (80 foyers-témoins suivis durant l'année 2007)

Quantité de déchets de cuisine compostés : **130 kg / hab / an**

(Chiffre à relativiser puisqu'il faut tenir compte de la saisonnalité et de la plus forte motivation des foyers qui participent aux foyers-témoins).

Quantité apportée en déchèteries

Quantité de déchets verts apportés en déchèterie : **2 811 tonnes** soit une diminution significative par rapport à 2005 (3 592 tonnes) et 2006 (3 640 tonnes).

Economie de collecte

L'économie nette sur la collecte et le traitement des ordures ménagères : **40 000 € / an** soit 1,5 % de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), pour 3 000 composteurs en fonctionnement.

Résultats qualitatifs :

La qualité des OM est améliorée au moins sur 2 points :

1 - 20 % de déchets fermentescibles contre 30 % pour la moyenne nationale (enquête juin 2007)

Avec une faible composition en matière organique, les odeurs désagréables de fermentation en conteneurs sont réduites. (Cet aspect a une incidence quantitative puisque l'utilisateur peut ainsi espacer le nombre de présentations de son bac à la collecte, en particulier durant les périodes de forte chaleur plus sensibles).

2 - Amélioration du Pouvoir Calorifique Inférieur (PCI) des ordures ménagères acheminées à l'Unité de Valorisation Énergétique de LASSE.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Au mois de février 2008, 3 000 composteurs étaient distribués (15 % des foyers équipés).

Cette première phase d'acquisition du matériel par les usagers doit cependant être associée à un objectif de qualité du compost réalisé.

Les efforts actuellement mis en œuvre par le SICTOM, au sein de son plan de compostage domestique, vont dans ce sens :

- soutien à la rotation du compost via la proposition d'un 2^{ème} composteur,
- recensement de guides référents,
- accès à la formation...

Un suivi annuel d'une partie des composteurs est mis en place avec fiche d'observation sur plusieurs points déchets compostés,

- soins apportés,
- nuisances éventuelles,
- aspect du produit arrivé à maturité.

L'enjeu du SICTOM est aujourd'hui de maintenir le niveau de pratique atteint. En effet, dans un contexte de redevance incitative, une partie des foyers équipés compostent exclusivement pour réduire leur facture d'ordures ménagères, sans avoir un souci réel de qualité du compost.

Année principale de réalisation:

2008

Moyens humains :

Création d'un réseau de guides composteurs pour l'accompagnement techniques des usagers demandeurs de conseils

Moyens financiers :

105 000 €

Moyens techniques :

Page

Composteurs

Partenaires mobilisés :

- Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique (SIVERT)
- ADEME
- Conseil Général

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Oui

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

Compostage domestique : action de prévention de la production des déchets.

Il est important de garder à l'esprit que le compostage domestique appartient au domaine de la prévention des déchets. De ce fait, cette pratique doit être associée, au quotidien, à une démarche éco-citoyenne globale.

Le SICTOM a donc associé ce plan de compostage à un plan de prévention comportant d'autres gestes éco-responsables :

- réduction des quantités d'eau d'arrosage,
- réduction de l'usage des pesticides,
- non achat de bâches de paillage (ou autres matériaux de paillage).

Dans un contexte d'augmentation significative des coûts de gestion des déchets, la gestion domestique est un levier non négligeable de réduction des coûts, de changement des comportements, de retour à la terre de la matière organique.

Enfin, le SICTOM envisage également d'agir sur les pratiques communales en mettant en circulation un broyeur de déchets verts auprès des services "Espaces verts" des communes, en 2009

Objectifs :

- 5 000 kilomètres de trajet en déchèterie évités,
- 800 tonnes de déchets verts valorisés localement.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.